

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance de Comité

Lundi 24 juin 2013

Salle du Conseil municipal de la Mairie
à 10h30

Sont présents : voir la liste signée des présences
Excusés : Georgette PUGIN, Walter JORDI, José PITTET
Absents : Charles MATHYS

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le Président Raymond JEANRENAUD ouvre la séance à 10h30.
Il remercie les membres de leur présence.

Il nous propose d'envoyer à l'avenir tous les documents pour courriel.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il constate que, malgré ce que demande Georgette PUGIN, il est impossible de fixer les dates des réunions en tenant compte de la disponibilité de chacun.

Le Président, selon la remarque de Christopher SCHORROK, attire notre attention sur le fait qu'en cas d'absence du Président, il y a un comité constitué et que Georgette PUGIN, vice-présidente, aurait pu le remplacer.

Nous n'avons pas de statuts car nous ne sommes pas une association contrairement à d'autres communes. C'est le Conseil qui nomme ses membres.

Le Président constate que les manifestations prévues lors du premier semestre 2013 se sont déroulées comme prévu à la satisfaction de tous les participants. Il demande en outre si quelqu'un a des propositions à faire quant à d'autres événements pour le deuxième semestre.

Christopher SHORROK a fait parvenir à notre Président le 18 juin le texte suivant :
Suite à votre demande voici ma proposition concernant des sujets à traiter lors de nos prochaines séances :

1. Le plan directeur communal, état d'avancement, séance publique pour quand ?
2. Le plan directeur des chemins et routes de la commune en particulier au sud de la commune
 - a. Route de Bossey (trop étroite, nids de poules, pas de trottoir ni piste cyclable, passage des gros camions.
 - b. Route de la Pierre-aux-Dames/Route des Tournettes (future route cantonale pour accès à la ZAS ? Résurrection de la « voie Cottier » et contournement du village de Troinex par le sud ?)
 - c. Chemin de la Cantonnière et passage en France par la douane de Troinex. (accès des 30 tones européen à la ZAS ?)
 - d. Les souhaits de la commune concernant l'aménagement (sécurité, giratoires, pistes cyclables, lignes de bus, ..) des routes cantonales traversant la commune (Troinex, Drize, Marsillon, Pierre Grand,)
3. M. Potter van Loon a récemment remplacé M. Malnati pour représenter l'association des communes genevoises au conseil de la Fondation des Zones Agricoles Spéciales (FZAS) ». Comment entend-il faire avancer le but (article 3 des statuts de la FZAS) *d'améliorer la structure foncière dans les ZAS pour permettre la mise en œuvre des césures vert bleu de niveau collectif* ? [Pour mémoire : Troinex a

accepté que 78 ha (23% de la surface de la commune) soit déclasser en ZAS et, ensuite a accepté l'étude SPAGE (schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux) pour la remise à ciel ouvert du Ruisseau des Marais dans la ZAS.]

Voilà quelques sujets qui je pense devraient être discutés ouvertement au sein de notre conseil et plus généralement dans la commune et faire l'objet des informations à publier dans le journal Troinex.ch, par exemple.

Finalement, pour l'avenir, je pense que nous devrions avoir un plan B dans le cas d'une future incapacité de notre président, donnant le pouvoir et même l'obligation à notre Vice-Président de convoquer et présider les réunions dans l'intérim. Dans ce contexte j'ai cherché une copie de nos statuts sans succès.

Alexander HAWTHORN remarque, une fois de plus, que la commune de Troinex, contrairement à d'autres, est très mal desservie par les TPG.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2012

Le PV de la séance du lundi 5 novembre 2012 est accepté à l'unanimité.

3. Futures manifestations et sorties.

Marthi UNGAR propose un repas pour les aînés, sous l'égide du Conseil des anciens, qui serait suivi d'une après-midi d'animations. (A proposer à la Mairie).

Christoffer SHORROK envisage une visite des serres de Cudet à Veyrier (au chemin des Tournettes) suivi d'une découverte du ruisseau des Marais et de la source renaturée.

Frédéric REYMOND déplore qu'il n'y ait pas de promenade dans Troinex mais souligne que le chemin Troinex-Evordes pourrait être réaménagé mais cela dépend de l'Etat de Genève et non de la commune de Troinex.

Les travaux de réaménagement de la Drize près de la Grand-Cour ont été menés à bien en peu de temps. Il n'y a plus de risques d'inondations.

Le Maire nous rejoint à 11h 10.

Il nous donne quelques informations sur la vie de la Commune.

La mairie ne peut assumer financièrement la réfection de la route de Bossey. Cela coûterait deux millions.

La commune a perdu 34 % de recettes. Cela est mentionné dans la tribune de Genève de ce jour. Le plan quadrienal a été respecté mais il reste un déficit de fr. 300 000.- qui devrait être absorbé en 2015-2016.

Nous devons observer des réductions linéaires avec le même pourcentage de restriction dans chaque secteur.

Le projet d'un club house pour le tennis a été accepté mais en réduisant le budget de 2 millions à 1 million et demi.

Il existe une péréquation entre les communes.

Lors de la conférence sur la sécurité organisée par la commune avec la collaboration du département de justice et police bien représenté, il n'y avait que 34 personnes de la Commune !

Un système de vidéosurveillance est prévu dans divers endroits de la commune.

Des patrouilles en voiture, vélos ou à pieds circulent déjà avec des horaires aléatoires.

Il s'agit d'une police privée. Il faut aussi que la solidarité soit l'affaire de tous.

Il faut que les habitants regardent ce qui se passe d'étrange chez les voisins et en informe la sécurité. D'où la nécessité de prévoir un réseau adresses e-mail et numéros de téléphones.

Un écriteau en forme d'écusson doit être placé à l'entrés de certains chemins portant le texte : "QUARTIER DE SECURITE SOLIDAIRE".

Le projet de la commune concernant les constructions de petits immeubles sur la parcelle des Crêts de 80 000 mètres carrés, appartenant à M. Duvernay, a séduit le Conseiller d'Etat LONGCHAMP.

En ce qui concerne une autre parcelle appartenant à Monsieur Charles MATRINGES et située dans la région entre les chemins de Claizet, Pré-Carré et chemin Dotterens, la commune a également prévu un plan d'aménagement.

Un projet de réfection est en cours concernant la route de Moillebin près de la salle communale.

La commune souhaite un mouvement de solidarité concernant les 72 personnes nées entre 1915 et 1930 et les 132 personnes nées entre 1930 et 1940. Il faudrait organiser des contacts avec ces personnes qui sont peut-être seules et vulnérables.

La mairie nous informe également, par la voix du Maire, qu'elle a besoin d'accompagnants pour les deux lignes "pedibus" servant à conduire les enfants à l'école. Les responsables doivent être en possession des numéros de téléphones portables des parents.

Le plan directeur de circulation de la commune existe, mais la mairie ne désire pas le communiquer à l'Etat avant que celui-ci ne présente le sien.

Le Président, au nom de tous les membres présents, remercie notre Maire.

Avant de clore la séance le Président demande si des personnes pourraient l'accompagner lors des séances du Conseil municipal.

La séance est levée à 12h35

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 16 septembre 2013 à 10h30

Le secrétaire :
Jean-Jacques CHEVALLEY